



## Association des Directeurs d'Organismes de Mutualité

Siège social : 255 rue de Vaugirard - 75015 Paris

### **RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2017**

Mesdames, Messieurs les membres de l'ADOM,  
Mesdames, Messieurs les invités,

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui pour notre assemblée générale 2018 en ce magnifique Institut Mutualiste Montsouris. Je tiens à remercier chaleureusement son directeur de nous accueillir aujourd'hui dans cet établissement, symbole de l'excellence mutualiste en terme hospitalier.

Je tiens à saluer la présence de la délégation de la CMIM (*Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine*) conduite par son Président, M. Abdelaziz Alaoui, également vice-président de l'AIM (*Association Internationale de la Mutualité*) en charge de l'Afrique et du Moyen Orient. Son directeur général, Saïd Ghabri, est un fidèle adhérent de l'ADOM.

Un peu plus d'un an après notre précédente assemblée du 18 avril 2017, bien des choses se sont passées pour notre association de directeurs mutualistes, inter-Livres et inter-Codes.

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble des membres de notre Conseil d'administration pour leur implication dans la conduite et l'organisation de la vie de l'ADOM.

Notre Conseil d'Administration s'est réuni régulièrement en 2017, avec une forte participation, pour preuve du travail et de l'implication de ces membres et invités.

En 2017, notre association de directeurs généraux, directeurs et cadres de direction a connu une belle activité. Les manifestations mensuelles ADOM ont permis aux participants de confronter leurs points de vue entre directeurs et avec les experts métiers de nos partenaires sur diverses thématiques de la gestion de nos mutuelles.

Je citerai, en premier lieu, la matinée du 18 janvier 2017, organisée avec IBIONEXT où nous avons abordé deux défis majeurs des mutuelles pour accompagner la santé de demain ; l'innovation par son financement, et la prise en charge de la santé digitale.

Le 22 février, nous avons débattu avec le Cercle Vivienne, lors d'un petit déjeuner convivial, de l'avenir du système de santé français.

Puis, le 2 mars, nous avons eu notre Journée annuelle 2017 sur la diversité mutualiste, avec une intervention particulièrement intéressante de Nicolas GOMART, Directeur Général du Groupe MATMUT.

Le 26 avril, nous avons abordé le statut du Directeur Général au regard de Solvabilité II, avec, au final, des préconisations sur les précautions à prendre vis-à-vis de leur couverture sociale dans le cadre des nouvelles règles de nomination.

Le 9 mai, nous avons organisé, avec la Fondation de l'Avenir, une matinée passionnante sur la santé numérique où l'innovation était au cœur des débats, avec une présence forte de nos Livres III.

Le 1er juin, s'est tenue une matinale avec le cabinet PSYA, sur le rôle des acteurs de l'assurance en prévention santé et qualité de vie au travail avec une présentation fort remarquée de nos collègues d'Inter Mutuelle Assistance.

Le 8 juin, nous avons lancé une initiative commune avec le CJDES au travers du club de travail des Métiers du développement, pour favoriser un dialogue élargi au sein de l'ESS sur ces enjeux de développement commercial.

Et avant les vacances, nous avons organisé, le 6 juillet, une matinée de travail fort intéressante sur les enjeux de transformation et de performance des Livres 3, avec retours d'expérience et identification des principaux défis. Les sujets liés au Livre III faisant d'ailleurs partie des priorités de l'ADOM pour 2018.

Avec la rentrée, le 19 septembre, nous avons pu débattre, avec notre partenaire MX Conseil, de la DDA, la fameuse Directive de Distribution d'Assurance et de son calendrier de déploiement.

Le 17 octobre, nous avons partagé avec le Groupe Crédit Coopératif des effets de levier sur les financements et comment mobiliser les synergies inter-Livres et inter-Codes, avec l'intervention de Jean-Louis BANCEL, Président et de Christine JACQLIN, Directrice générale.

Nous avons tenu notre deuxième manifestation en province, avec un déjeuner-débat sur Lyon, co-animé par nos partenaires la BRED et Actuélia sur les investissements obligataires et le prêt de titres, ainsi que les rapports de Solvabilité et la fonction actuarielle.

Et le 7 novembre, nous avons poursuivi avec le support des services de la FNMF notre réflexion sur les relations mutuelles/entreprises et réabordé le déploiement de DSN et du prélèvement à la source. Sujet central pour le positionnement de nos mutuelles sur le marché collectif.

Le 17 novembre, notre partenaire Immédia nous a conviés à un déjeuner d'échange, à la Maison des Polytechniciens, sur la transformation digitale des acteurs de la protection sociale.

Enfin, nous avons terminé l'année 2017, le 11 décembre, dans la superbe salle Plein Ciel de la MGEN, sur les enjeux de transformation des métiers de la Mutualité à l'horizon 2025, en partenariat avec l'UGEM et l'Observatoire de l'emploi et des métiers en Mutualité.

Et le soir, l'ADOM était conviée à la mobilisation des partenaires du Voyage Hermione 2018, en présence de Son Excellence Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie. Je tiens d'ailleurs à rappeler que lors de l'escale à Tanger de ce 9 mars, où l'ADOM était invitée, c'est la CMIM qui nous a représentée avec deux de ses directeurs.

Et l'année 2018 a commencé sur ce rythme, mais cela fera l'objet du rapport de l'an prochain.

Toutes nos manifestations, passées et à venir, sont d'ailleurs consultables sur notre site, et retransmises sur les réseaux sociaux : Twitter, LinkedIn, Facebook, Viadéo, Instagram... Je vous invite d'ailleurs à les consulter régulièrement.

L'ADOM, ce sont aussi des groupes de réflexion et d'échanges entre directeurs qui peuvent se réunir sur des thématiques métiers particulières et en approfondir la maîtrise. Je rappelle que ces groupes sont ouverts à l'ensemble de nos membres sous l'animation d'un administrateur de l'ADOM.

L'ADOM s'est largement développée cette année en termes de participation, en direction des directeurs de Livre II, et aussi du Livre I et du Livre III. Nous avons résolument confirmé notre posture d'une association inter-livres au sein de la Mutualité. Nos adhérents se répartissent aujourd'hui sur l'ensemble des Livres, dans les régions et en outre-mer !

Nous avons aussi confirmé notre volonté et notre intérêt de renforcer la place de l'inter-code, qui correspond à la réalité de la Mutualité d'aujourd'hui et encore plus de demain, avec les directeurs relevant du code de la mutualité, du code des assurances et du code de la sécurité sociale, ayant une finalité sociale et non lucrative, au profit de nos adhérents.

Et l'ADOM a continué d'élargir son audience au-delà de nos frontières, en Europe, en Afrique et en Amérique francophones. Nous attachons une attention particulière à l'Afrique où le mouvement mutualiste se structure et se renforce. Les relations et les échanges entre directeurs y sont également importants et nous sommes largement favorables à y contribuer. Cela se conduit en partenariat avec le Programme PASS soutenu par la Mutualité Française. Nous sommes également en relation avec l'OIF

*(Organisation Internationale de la Francophonie)* et soutenons son action pour la jeunesse et l'accès aux soins.

L'ADOM se positionne aujourd'hui comme le Réseau des Directeurs mutualistes francophones, inter-livres et inter-codes, au sein duquel nous partageons des valeurs, une approche de la gestion et une langue commune. La tenue de manifestations ADOM dans des pays francophones est d'ailleurs en réflexion.

Le dynamisme de l'ADOM est bien identifié aujourd'hui au sein de la Mutualité et de ses directeurs, par nos membres et nos nombreux partenaires. Je tiens, à ce propos, à remercier l'ensemble des directeurs et partenaires, qui ont contribué, grâce à leur implication, à son déploiement cette année encore.

Et l'article que nous a consacré l'Argus de l'Assurance, en février dernier, me semble être une belle reconnaissance de notre travail et de notre place de réseau privilégié des directeurs mutualistes francophones, inter-livres et inter-codes. Et en juillet 2017, l'Union Africaine de la Mutualité, avait consacré sa lettre d'information mensuelle UAM-AFRO à l'ADOM, soutenant ainsi notre implication sur l'Afrique.

La représentativité de l'ADOM se traduit aussi dans sa participation dans diverses instances : historiquement le CA de la FNMF, mais aussi celui de la FNDCS, de l'UGEM, du CJDES, de la CIEM, de Mut'Elles.

Au niveau de notre environnement, les diverses contraintes ont été plutôt bien gérées en 2017 par nos mutuelles, en tout cas mieux que ce que nous avons pu penser. Nos entreprises mutualistes se sont adaptées, nos directeurs ont pu trouver des réponses opérationnelles, nos collaborateurs se sont investis dans les changements à conduire.

La Mutualité, au sens large, et ses entreprises avec leurs directeurs ont su faire face en 2017 aux contraintes rencontrées, malgré un contexte et des politiques parfois peu favorables.

Plus que jamais, nous devons donc partager nos compétences métiers, échanger sur nos pratiques et nos mises en œuvre, afin d'être tous meilleurs et plus forts dans la conduite de nos entreprises mutualistes, en mettant en avant notre différenciation face à un marché banalisé et même de plus en plus administré. Le renforcement du mode collaboratif fait complètement partie des orientations que porte l'ADOM en termes de gestion.

La question de nos valeurs et de notre culture d'entreprise est centrale, au sein de l'économie sociale dont nous sommes une composante essentielle.

Face aux contraintes du marché, de la concurrence, de la conformité, de la régulation, des modèles économiques, des relations sociales, les directions opérationnelles de nos mutuelles sont confrontées au risque de banalisation, d'uniformisation et de standardisation des modèles de gestion. Alors que la pérennité de la Mutualité passe justement par des modèles différenciés mais aussi performants en gestion et innovant dans ses pratiques.

Pour conclure mon intervention, je souhaite, à nouveau, remercier les membres du Bureau et du Conseil d'administration pour leur implication dans la vie de l'ADOM et pour l'organisation de ses activités. Nous aurons, dans la suite de mon intervention, le plaisir d'entendre en son nom le rapport sur notre gestion 2017.

Et nous aurons un moment important dans la vie démocratique de notre association avec les élections au conseil d'administration.

Je remercie la Fédération Nationale de la Mutualité Française, notre partenaire institutionnel historique, pour son soutien constant à notre action.

Bien sûr, vous remercier tous de votre présence et votre participation à l'ADOM où nous nous retrouvons avec intérêt et plaisir.

Et enfin, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée en tant que président de l'ADOM depuis mon élection en février 2015.

Je vous souhaite une belle AG ADOM dans ce cadre convivial et mutualiste qui nous caractérise.